Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 18 (1867)

Heft: 5

Artikel: Affaires de la société [fin]

Autor: Gemsch, D.-C. / Kothing, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784273

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Affaires de la société.

Procès-verbal des délibérations de la société des forestiers suisses, réunie à Schwytz les 26, 27 et 28 août 1866.

(Fin.)

Le manque de temps force à renvoyer le second sujet de discussion pour lequel M. le professeur Landolt s'était chargé de préparer un rapport. La question était la suivante : Quel système d'économie forestière faut-il introduire dans la région supérieure des torrents en vue de protéger les domaines adjacents et sousjacents, et de boiser les berges des cours d'eau?

On passe ainsi directement au troisième sujet sur lequel M. l'inspecteur général des forêts Fankhauser, à Berne, avait élaboré un rapport inséré dans le numéro d'août de l'année 1866. La question est ainsi posée: Quel mode de traitement faut-il adopter pour les pâturages maigres et les prés marécageux des monts et des vallées dans le but d'élever la production du fourrage et subsidiairement celle du bois?

Après l'audition du rapport, MM. Walo de Greyerz, Wietlisbach, Kopp, Schlup et Landolt énoncent leur avis sur la question.

Quant au résultat de la discussion engagée sur les sujets 1 et 3, nous nous en référons au rapport inséré dans le numéro 9 du journal de l'an passé.

L'heure étant fort avancée, on procède immédiatement à la réception des candidats dont les noms suivent ci-après:

LISTE

des candidats reçus dans la société des forestiers suisses, à Schwyz, le 27 août 1866.

- M. Bekh, Gottlieb, intendant, à Brienz
 - " Bettschart, Antoine, ingénieur, à Schwytz.
 - " de Blonay, Henri, de Vevey, ingénieur à Reichshofen, département du Bas-Rhin.
 - " Cattaneo, F. Angelo, Notajo, à Cagiallo.
 - , Egger, Gaspard, grand-conseiller, à Meyringen.
 - , Ferrari, Giovanni, professore, di Savone, frazioni di Cagiallo.
 - , Hediger, François, capitaine, à Schwytz.
 - , de Hettlingen, Antoine, juge cantonal, à Schwytz.
 - , de Hettlingen, Joseph, landammann, à Schwytz.

- M. de Hettlingen, Martin, receveur de district, à Schwytz.
 - " Horath, Antoine, conseiller de commune, à Ingenbohl.
 - . Kothing, Martin, secrétaire d'état, à Schwytz.
- Lienert, X., secrétaire de préfecture, à Einsiedeln.
- , Lindauer, X., avocat, à Schwytz.
- , Meneghelli, Francesco, architetto, di Savone, frazione di Cagiallo.
- " Muller, George, maire de district, à Wollerau.
- , d'Orelli, Adolphe, candidat forestier, à Zurich.
- , Oth, Balthasar, préfet, à Meyringen.
- , de Reding-Biberegg, Aloïs, colonel, à Schwytz.
- , Reichenbach, Fréd., préfet, à Gessenay.
- , Reichlin, Charles, avocat, à Schwyz.
- Ritschard, Jean, fils, à Interlaken.
- , Savi, Antonio, à Campestro.
- " Schwytzer, Albert, forestier de district, à Lucerne.
- , Stadler, père Eberhard, prieur du couvent d'Einsiedeln.
- "Steigmeyer, candidat forestier, à Oberendingen.
- Styger, Charles, conseiller national, à Schwytz.
- , de Werdt, Frédéric, grand-conseiller, à Toffen.
- " Wethli, président de tribunal, à Hirslanden près Zurich.
- , Zarro, Jacques, forestier de district, à Soazza, vallée de Misocco.

Tous les candidats ont été reçus par votation à mains levées.

Sur la proposition de M. Weber, une motion de M. Adolphe de Greyerz, demandant l'établissement de stations d'essai, est renvoyée à l'examen du comité permanent.

Les délibérations sont ensuite déclarées closes, et l'heure du dîner appelle la société au Rössli.

A table la gaîté la plus franche se fit bientôt jour, surtout lorsque l'on en vint à servir le vin d'honneur, provenant du vignoble de Leutschen près de Pfäffikon dans le canton de Schwytz, et généreusement offert par le révérend abbé d'Einsiedeln; le crû se montra digne de son antique renommée, et bientôt les toasts sérieux et gais se succédèrent sans interruption jusqu'au moment où l'heure avancée rappela les convives au souvenir de l'excursion projetée pour le Rütli. Malheureusement le ciel s'assombrit au moment où la société arrivait à Brunnen, et la pluie qui s'établit peu à peu devenant de plus en plus intense, on dut quitter trop tôt la belle prairie du

Rütli, où les chants patriotiques résonnaient si bien dans les cœurs, et la retraite s'effectua sous des torrents de pluie. Cependant ce fâcheux contretemps ne troubla pas longtemps la fête; la société, qui n'avait nullement perdu sa gaîté, se réunit encore le soir sous le toit hospitalier du Rössli, et c'est ainsi que se termina la journée du 27 août, non sans que l'on pût craindre que l'excursion projetée pour le lendemain ne réunît que bien peu d'amateurs.

Le 28 août, le ciel s'était de nouveau éclairci avant l'aube, aussi une forte colonne d'environ 60 membres fut-elle bientôt réunie pour gravir les flancs du Mythen. La société se mit en marche à 7 heures sous la conduite de ses aimables hôtes, et se rendit d'abord dans les deux pépinières de Schwytz, établies et soignées par M. l'avocat Lindauer. Elles contiennent surtout des épicéas, et entre autres beaucoup de plants de 5 ans, soigneusement repiqués en bâtardière à l'âge de 2 ans et prêts à être employés. Ces pépinières, qui sont toutes deux en dehors de la forêt, sont en bon état, et l'on ne peut qu'applaudir aux efforts désintéressés de M. Lindauer. Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette riche provision de plants, dont une grande partie devra être transplantée en forêt l'automne ou le printemps prochain, trouve un emploi convenable et recoive lors de la plantation à demeure les mêmes soins que dans la pépinière. De si beaux commencements permettent aussi d'espérer que les pépinières continueront à être entretenues et disposées de manière à pouvoir fournir chaque année un nombre suffisant de plants de diverses essences.

L'horizon s'était peu à peu dégagé, et les brillants rayons du soleil égayaient un paysage admirable lorsque la société se mit à gravir les riants domaines par lesquels on arrive à la grande forêt appartenant à l'Oberallmend de l'ancien pays de Schwytz; c'est cette forêt qui fournit aux besoins de la consommation du chef-lieu; elle s'étale au pied de Mythen à une hauteur d'environ 3000 pieds au-dessus de la mer, et se prolonge jusqu'à la crête rocheuse de la montagne, c'est-à-dire jusqu'à environ 4200 pieds d'altitude.

Elle est exposée au couchant par une pente assez rapide; la roche formant le sous-sol appartient à la formation crétacée. Le sol a été formé par la désagrégation de la roche en place que l'on pourrait presque comparer à une vaste coulée de débris; c'est un bon sol de forêt, partout où il est assez profond. La fertilité diminue sensiblement lorsqu'il reste longtemps à dé-

couvert, tout particulièrement dans les lieux manquant de fraîcheur. Le peuplement est formé d'épicéas mélangés d'une faible proportion d'érables, de hêtres et de sapins blancs; ces dernières essences font presque complétement défaut dans la portion supérieure de la forêt. Dans les boisés parcourus par la société, ce sont les peuplements âgés de 70 à 120 aus et même plus qui prédominent; à part la lisière supérieure et quelques lacunes, on peut dire que le couvert est tout-à-fait satisfaisant et les conditions de croissance assez favorables. Le peuplement est entamé sur deux points; le mode d'exploitation suivi est celui des coupes rases. On trouve du recrû sur les coupes, mais non pas en quantité suffisante et, bien que le parcours soit interdit, il est aisé de reconnaître çà et là des traces de la dent du bétail. Sous l'ancien peuplement le recrû est assez rare, la lisière supérieure souffre beaucoup des chutes de pierre. Lorsque l'on approche du cône escarpé qui forme le sommet du grand Mythen, on voit la végétation arborescente cesserpresque tout-à-coup, en partie parce que le sol productif fait défaut, en partie aussi parce que la végétation probablement assez maigre qui s'y trouvait auparavant a été détruite par un incendie au commencement de ce siècle.

Quant à la question du traitement à appliquer à ces forêts, l'avis des hommes de l'art fut que l'on peut pratiquer sans crainte les coupes rases dans la portion inférieure et moyenne de la forêt pourvu que l'on reboise immédiatement le sol dénudé, mais qu'en revanche il faut adopter la méthode du jardinage pour la portion supérieure, en ayant soin de se prémunir autant que possible contre la chute des pierres. Pour le reboisement des coupes, on devra bien laisser la prédominance à l'épicéa, mais il ne faut pas non plus négliger les avantages que procure le mélange du sapin et du hêtre, mélange qui peut augmenter à la fois le produit matériel et la force de résistance de la forêt.

Après avoir gravi une pente assez rude, la société arriva sur le col haut de 4803 pieds qui relie le grand et le petit Mythen; c'est là que devait être servi le déjeûner; mais comme rien encore n'apparaissait à l'horizon, les premiers arrivés se mirent lestement en devoir d'escalader le petit Mythen. Les porteurs pesamment chargés arrivèrent sur ces entrefaites, quelques mains vigoureuses eurent bientôt déballé les sacs de provision, et en quelques instants chacun se trouva assis sur un siége improvisé, muni de pain et de viande et flanqué d'une bonne bouteille. Ce repas substantiel combiné

avec la beauté du point de vue excita à tel point l'humeur entreprenante de la société que la proposition tout-à-fait en dehors du programme de gravir le grand Mythen fut aussitôt accueillie par les acclamations d'une puissante majorité.

Néanmoins, avant de se mettre en marche, on engage encore une courte discussion sur le mode de traitement et d'exploitation à appliquer aux forêts parcourues; les résultats de la discussion ont déjà été consignés plus haut.

En gravissant en zigzags les flancs nord et est du grand Mythen, on pouvait se rendre compte des conditions forestières dans l'Alpthal supérieur, et les hommes de l'art y trouvèrent le sujet de mainte remarque intéressante. La plupart des membres jugèrent qu'il serait opportun de conserver et de grouper les bouquets d'arbres épars sur les pâturages, pourvu que l'on ait bien soin d'assigner à la forêt et au pâturage les stations qui leur conviennent respectivement.

Grâce au nouveau sentier bien taillé et parfaitement sûr qui conduit à la sommité, la petite caravane y arriva sans encombre, et d'une élévation de 6343 pieds, elle vit se dérouler à l'est, au nord et au nord-est un panorama magnifique qui la dédommagea amplement des fatigues de l'ascension. Du côté du sud, l'horizon était malheureusement couvert de nuages qui cachaient les chaînes plus éloignées. Pleine de gaîté et d'entrain, la société fit connaissance avec le vin italien de l'hôte montagnard et se mit ensuite à redescendre la pente ardue du cône. Le chemin conduisait, au travers de belles prairies, à Rykenbach où une dernière réunion familière vint clore dignement ces jours de fête.

De chaleureux applaudissements accueillirent la santé portée au fondateur désintéressé des pépinières schwyzoises, M. l'avocat Lindauer, tous les assistants se joignirent aussi avec empressement aux remercîments adressés au comité de la fête pour ses efforts et sa généreuse hospitalité, et la s ciété appuya encore d'applaudissements énergiques le toast porté par l'un des doyens de la réunion à M. l'ingénieur Bettschart, auquel est dû le chemin du grand Mythen.

Avant de terminer ce rapport, nous ne devons pas oublier de mentionner un if assez curieux qui a été examiné le premier jour par la société, et qui se trouve dans le jardin de M. le colonel Benziger à Schwytz. Cet arbre mesure encore à 4 pieds du sol une circonférence de 6 pieds, le tronc en est parfaitement uni et cylindrique, et la couronne régulière est passable-

ment touffue. Actuellement la tige n'a guère qu'une longueur de 7 pieds, mais il parait qu'elle a été ensevelie jusqu'à 5 ou 6 pieds de hauteur, lors d'un bouleversement du jardin. L'état maladif dans lequel il se trouve, et qui entraînera fatalement son entier dépérissement si l'on n'y porte remède, doit probablement être attribué à l'épaisse couche de terre qui recouvre les racines dont les fonctions ont été de cette manière entravées ou complètement suspendues. Lors même qu'on ne saurait prouver que cet arbre soit échappé de l'époque où les environs immédiats de Schwyz étaient encore boisés, on peut être certain qu'il date d'un temps très-reculé.

Schwytz, le 9 octobre 1866.

Au nom de la société des forestiers suisses: Le président, D.-C. Gemsch. Le secrétaire, M. Kothing.

Extrait de la circulaire adressée par la direction de l'intérieur du canton de Zurich aux communes et corporations propriétaires de forêts, relativement à l'aménagement des forêts pendant l'année 1865/6.

Nous empruntons à cette circulaire les passages suivants qui contiennent des exhortations et des conseils pratiques à l'adresse des autorités communales:

1) On reconnaît généralement l'utilité des pépinières et bâtardières, et sauf quelques exceptions, on met beaucoup de soins à les établir et à les entretenir convenablement; en revanche les travaux préliminaires destinés à préparer le sol à cet usage ne sont pas exécutés partout avec les soins qui seraient nécessaires. Lorsque l'on veut tirer tout le profit possible de la pépinière, il faut retourner le sol un an auparavant jusqu'à une profondeur d'au moins 8 pouces, et même de 12 à 15 pouces, s'il est tenace et liant, en ayant soin toutefois de ne pas mettre à nu le sous-sol, on cultivera ensuite des pommes de terre pendant l'éte, et on retournera la terre une seconde fois en automne afin que les mottes aient le temps de geler et de se briser pendant l'hiver. Si l'on ne peut procéder à ces travaux un an entier avant l'établissement de la pépinière, on le fera du moins avant l'hiver,